

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 4 MAI 2023

Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée :

310

Nombre d'actions des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée :

16 859 834

Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée :

24 204 278

QUORUM général atteint

| Résolutions | Résultat | Voix exprimées <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> | Exclusions <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> | Pour <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> | Contre <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> | Abstention <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> |
|-------------|----------|--|--|--|--|--|
|-------------|----------|--|--|--|--|--|

| DÉCISIONS ORDINAIRES | | | | | | | |
|----------------------|--|---------|----------------------|-----------------|-----------------------|---------------------|-------------------|
| 1. | Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 novembre 2022 | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 197 556 99,988% | 2 940 0,012% | 3 782 0,016% |
| 2. | Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2022 | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 102 094 99,581% | 101 325 0,419% | 859 0,004% |
| 3. | Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 novembre 2022 | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 197 556 99,988% | 2 940 0,012% | 3 782 0,016% |
| 4. | Examen et approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 192 909 99,957% | 10 508 0,043% | 861 0,004% |
| 5. | Approbation de la politique de rémunération du Président - Directeur Général | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 22 487 047 93,688% | 1 514 977 6,312% | 202 254 0,836% |
| 6. | Approbation de la politique de rémunération des administrateurs | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 056 581 99,422% | 139 958 0,578% | 7 739 0,032% |

| Résolutions | Résultat | Voix exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Exclusions (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Pour (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Contre (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Abstention (en nombre et en proportion des voix exprimées) |
|-------------|----------|---|---|---|---|---|
|-------------|----------|---|---|---|---|---|

| | | | | | | | |
|-----|---|---------|----------------------|-----------------|-----------------------|---------------------|-------------------|
| 7. | Approbation de la modification de la politique de rémunération 2022 du Président-Directeur Général approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 5 mai 2022 et autorisation du versement du bonus exceptionnel au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2022 | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 22 717 706 94,601% | 1 296 460 5,399% | 190 112 0,785% |
| 8. | Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022 ou attribués au titre du même exercice au Président - Directeur Général | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 22 317 689 93,244% | 1 617 022 6,756% | 269 567 1,114% |
| 9. | Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9 -I du Code de commerce | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 23 557 519 97,656% | 565 392 2,344% | 81 367 0,336% |
| 10. | Ratification du transfert du siège social | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 202 816 99,998% | 603 0,002% | 859 0,004% |
| 11. | Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de procéder à l'achat par la société de ses propres actions | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 127 162 99,757% | 58 664 0,243% | 18 452 0,076% |
| 24. | Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 202 883 99,998% | 540 0,002% | 855 0,004% |

| Résolutions | Résultat | Voix exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Exclusions (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Pour (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Contre (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Abstention (en nombre et en proportion des voix exprimées) |
|-------------|----------|---|---|---|---|---|
|-------------|----------|---|---|---|---|---|

| DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES | | | | | | | |
|----------------------------------|---|---------|----------------------|-----------------|-----------------------|-------------------|---------------|
| 12. | Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à l'annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 147 827 99,770% | 55 592 0,230% | 859 0,004% |
| 13. | Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves ou de primes. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 201 692 99,993% | 1 727 0,007% | 859 0,004% |
| 14. | Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 057 699 99,398% | 145 720 0,602% | 859 0,004% |
| 15. | Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 23 938 089 98,904% | 265 354 1,096% | 835 0,003% |
| 16. | Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires, et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres au public visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 23 733 376 98,058% | 470 067 1,942% | 835 0,003% |

| Résolutions | Résultat | Voix exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Exclusions (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Pour (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Contre (en nombre et en proportion des voix exprimées) | Abstention (en nombre et en proportion des voix exprimées) |
|-------------|----------|---|---|---|---|---|
|-------------|----------|---|---|---|---|---|

| | | | | | | | |
|-----|---|---------|----------------------|-----------------|-----------------------|---------------------|------------------|
| 17. | Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, en cas d'émission d'actions ordinaires, et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon des modalités fixées par l'assemblée générale dans la limite de 10 % du capital social. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 23 758 018 98,160% | 445 425 1,840% | 835 0,003% |
| 18. | Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 23 563 294 97,355% | 640 149 2,645% | 835 0,003% |
| 19. | Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital social. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 115 727 99,638% | 87 714 0,362% | 837 0,003% |
| 20. | Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou à l'attribution de titres de créances en rémunération de titres apportés à toute offre publique d'échange initiée par la Société. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 177 625 99,893% | 25 818 0,107% | 835 0,003% |
| 21. | Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents de Plan(s) d'Épargne d'Entreprise du groupe pour un montant de 3% du capital. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 147 251 99,768% | 56 192 0,232% | 835 0,003% |
| 22. | Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de trente-huit mois, à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions à émettre ou existantes au profit des salariés et/ou de dirigeants mandataires sociaux de la Société et des entités liées. | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 23 060 656 95,592% | 1 063 330 4,408% | 80 292 0,332% |

| Résolutions | Résultat | Voix exprimées <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> | Exclusions <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> | Pour <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> | Contre <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> | Abstention <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i> |
|-------------|----------|--|--|--|--|--|
|-------------|----------|--|--|--|--|--|

| | | | | | | | |
|-----|---|---------|--------------------------|---------------------|---------------------------|----------------------|-------------------|
| 23. | Fixation des plafonds généraux des délégations de compétence à un montant nominal de (i) 2 220 000 € pour l'ensemble des augmentations de capital par voie d'émission d'actions ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, (ii) 543 000 € pour les augmentations de capital par voie d'émission d'actions ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec suppression du droit préférentiel de souscription et (iii) 500 000 000 €, pour les émissions de titres de créances donnant droit à l'attribution d'un titre de capital ou de créance ; fixation de plafonds particuliers pour les augmentations de capital susceptibles de résulter de l'attribution d'actions gratuites | Adoptée | 24 204 278 79,86% | 1 296 0,000% | 24 154 226 99,797% | 49 215 0,203% | 837 0,003% |
|-----|---|---------|--------------------------|---------------------|---------------------------|----------------------|-------------------|

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche - 01 41 43 44 73 / infos-invest@ketb.com

Relations presse

PRIMATICE : Thomas de Climens - 06 78 12 97 95 / thomasdeclimens@primatice.fr

Kaufman & Broad : Emmeline CACITTI - 06 72 42 66 24 / ecacitti@ketb.com

À propos de KAUFMAN & BROAD

Depuis plus de 50 ans, KAUFMAN & BROAD conçoit, développe, fait construire et commercialise des appartements, des maisons individuelles, des résidences gérées, des commerces, des locaux d'activités et des immeubles de bureaux.

Aménageur et véritable ensemblier urbain aux côtés des collectivités territoriales pour concevoir de nouveaux quartiers et grands projets urbains, KAUFMAN & BROAD est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Ensemble, créons une ville plus vertueuse.

Pour plus d'informations : www.kaufmanbroad.fr

Le Document d'Enregistrement Universel de Kaufman & Broad a été déposé le 31 mars 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro D.23-0210. Il est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kaufman & Broad (www.kaufmanbroad.fr). Il contient une description détaillée de l'activité, des résultats et des perspectives de Kaufman & Broad ainsi que des facteurs de risques associés. Kaufman & Broad attire notamment l'attention sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Kaufman & Broad, ainsi que sur le prix de marché des actions Kaufman & Broad.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou un offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays